

Utilisez cette feuille de travail pour calculer les montants à inscrire dans votre formulaire BC428, Impôt de la Colombie-Britannique. Conservez ce document dans vos dossiers. **Ne le joignez pas à votre déclaration.**

**Ligne 58080 – Montant en raison de l'âge** (si vous êtes né en 1954 ou avant)

Si le montant à la ligne 23600 de votre déclaration est :

- **de 35 660 \$ ou moins**, inscrivez 4 791 \$ à la ligne 58080 de votre formulaire BC428;
- **plus que 35 660 \$ mais pas plus que 67 600 \$**, faites le calcul ci-dessous;
- **plus de 67 600 \$**, inscrivez « 0 » à la ligne 58080 de votre formulaire BC428.

Montant maximal			4 791,00	1
Montant de la ligne 23600 de votre déclaration				2
Seuil de revenu	-	35 660,00		3
Ligne 2 moins ligne 3 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=			4
Taux applicable	x	15 %		5
Ligne 4 multipliée par ligne 5	=			6
Ligne 1 moins ligne 6 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=			7

Inscrivez ce montant à la ligne 58080 de votre formulaire BC428.

**Ligne 58175 – Montant pour aidants naturels de la Colombie-Britannique**

Remplissez une colonne pour **chaque** personne à charge. Si vous avez plus de trois personnes à charge, utilisez une feuille séparée.

	Personne à charge 1		Personne à charge 2		Personne à charge 3	
Montant de base	20 494,00	1	20 494,00	1	20 494,00	1
Revenu net de la personne à charge selon la ligne 23600 de sa déclaration	-	2	-	2	-	2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez « 0 ») <b>(maximum 4 674 \$ par personne à charge)</b>	=	3	=	3	=	3
Montant demandé aux lignes 58120 ou 58160 de votre formulaire BC428 pour cette personne, s'il y a lieu	-	4	-	4	-	4
Montant auquel vous avez droit pour cette personne : ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	5	=	5	=	5
Additionnez tous les montants de la ligne 5 aux colonnes 1, 2 et 3 (et des autres, s'il y a lieu).						6

Inscrivez le total à la ligne 58175 de votre formulaire BC428.

## Feuille de travail BC428 (suite)

## Ligne 58440 – Montant pour personnes handicapées (pour vous-même)

Faites le calcul suivant si vous aviez **moins de 18 ans** le 31 décembre 2019 :

Montant de base			8 012,00	1
Montant maximal		4 674,00		2
Total des frais de garde d'enfants et de préposé aux soins pour vous, demandés par vous ou par toute autre personne				3
Seuil pour frais de garde d'enfants et frais de préposé aux soins	-	2 714,00		4
Ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		-	5
Ligne 2 moins ligne 5 (si négatif, inscrivez « 0 »)			=	6
Ligne 1 plus ligne 6		(maximum 12 686 \$)	=	7

Inscrivez ce montant à la ligne 58440 de votre formulaire BC428.

## Ligne 58480 – Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge

Faites ce calcul pour **chaque** personne à charge. Si vous avez plus d'une personne à charge, utilisez une feuille séparée.

**Remarque :** Si vous et la personne à votre charge ne résidiez pas dans la même province ou le même territoire à la fin de l'année, des règles spéciales peuvent s'appliquer. Communiquez avec l'Agence du revenu du Canada pour déterminer le montant que vous pouvez demander.

Montant de base			8 012,00	1
Si la personne à charge avait <b>moins de 18 ans</b> au 31 décembre 2019, remplissez les lignes 2 à 12. Si la personne à charge avait <b>18 ans ou plus</b> , inscrivez « 0 » à la ligne 6 et continuez à la ligne 7.				
Montant maximal		4 674,00		2
Total des frais de garde d'enfants et de préposé aux soins pour cette personne à charge demandés par vous ou par toute autre personne				3
Seuil pour frais de garde d'enfants et frais de préposé aux soins	-	2 714,00		4
Ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		-	5
Ligne 2 moins ligne 5 (si négatif, inscrivez « 0 »)			=	6
Ligne 1 plus ligne 6		(maximum 12 686 \$)	=	7
Total des montants auxquels a droit la personne à charge aux lignes 9 à 18 de son formulaire BC428			+	8
Ligne 7 plus ligne 8			=	9
Revenu imposable de la personne à charge selon la ligne 26000 de sa déclaration			-	10
Ligne 9 moins ligne 10 (si négatif, inscrivez « 0 »)			=	11
Montant auquel vous avez droit pour cette personne à charge				12
Inscrivez le montant <b>le moins élevé</b> : ligne 7 ou ligne 11.				

Inscrivez le total des montants demandés auxquels vous avez droit pour **toutes** les personnes à charge à la ligne 58480 de votre formulaire BC428.

## Feuille de travail BC428 (suite)

### Ligne 58729 – Montant admissible des frais médicaux pour d'autres personnes à charge

Remplissez une colonne pour **chaque** personne à charge. Si vous avez plus de trois personnes à charge, utilisez une feuille séparée.

	Personne à charge 1	Personne à charge 2	Personne à charge 3
Frais médicaux pour une autre personne à charge	1	1	1
Inscrivez le montant <b>le moins élevé</b> : 2 221 \$ ou 3 % de son revenu net selon la ligne 23600 de sa déclaration.	2	2	2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez « 0 »)	3	3	3
Additionnez tous les montants de la ligne 3 aux colonnes 1, 2 et 3 (et des autres, s'il y a lieu).			4

Inscrivez le montant total à la ligne 58729 du formulaire BC428.

### Ligne 61520 – Crédit d'impôt de la Colombie-Britannique pour dividendes

Calculez le montant à inscrire à la ligne 61520 de votre formulaire BC428 à l'aide de **l'un** des calculs suivants :

- Si vous avez inscrit un montant à la ligne 12000 de votre déclaration mais **aucun montant** à la ligne 12010 :

Montant de la ligne 12000 de votre déclaration	x	12 % =	
--	---	--------	--

Inscrivez ce montant à la ligne 61520 de votre formulaire BC428.

- Si vous avez inscrit un montant aux lignes 12000 **et** 12010 de votre déclaration :

Montant de la ligne 12000 de votre déclaration	1		
Montant de la ligne 12010 de votre déclaration	2	x 1,96 % =	
Ligne 1 moins ligne 2	4	x 12 % =	+
Ligne 3 plus ligne 5			=

Inscrivez ce montant à la ligne 61520 de votre formulaire BC428.

### Ligne 73 – Crédit d'impôt de la Colombie-Britannique pour contributions politiques

Si le total de vos contributions politiques selon la ligne 72 de votre formulaire BC428 **dépasse 1 150 \$**, inscrivez 500 \$ à la ligne 73 de votre formulaire BC428. **Sinon**, utilisez le montant de la ligne 72 pour déterminer la colonne à remplir.

	La ligne 72 ne dépasse pas <b>100 \$</b>	La ligne 72 dépasse <b>100 \$</b> mais pas <b>550 \$</b>	La ligne 72 dépasse <b>550 \$</b>
Inscrivez le total de vos contributions selon la ligne 72 de votre formulaire BC428.	1	1	1
	2	2	2
Ligne 1 moins ligne 2 (ne peut pas être négatif)	3	3	3
	4	4	4
Ligne 3 multipliée par ligne 4	5	5	5
	6	6	6
Ligne 5 plus ligne 6	7	7	7

Inscrivez ce montant à la ligne 73 du formulaire BC428.